

## **Le château de Brumath, Œuvre de l'architecte Christian-Ludwig Hermann.**

La Cour du Château de Brumath, promise à un prochain remodelage pour le moins discutable, forme en l'état actuel un ensemble homogène de bâtiments d'époques diverses.

De 1720 à 1726, le château lui-même est bâti dans une esthétique classique, après aménagement du terrain dès 1718 (arasement des ruines du château médiéval, aménagement d'allées sur les anciens fossés de ville).

**De récentes recherches dans les documents d'archives permettent d'attribuer ce bâtiment** dont le corps central subsiste transformé depuis 1804 en lieu de culte protestant, **à l'architecte hessois Christian-Ludwig Hermann, Baumeister et directeur des bâtiments du Comte de Hanau-Lichtenberg à Hanau en Hesse.** Pendant la durée du chantier de construction, en 1722, la présence de Christian-Ludwig Hermann est attestée à Brumath pour l'inspection des travaux en cours en compagnie du Conseiller à la Régence de Bouxwiller, Aulber (A.B.R. : E 3245). Un courrier du 28 octobre 1723 du même Aulber à Christian-Ludwig Hermann informe celui-ci de l'état d'avancement de la construction du château de Brumath et de l'aménagement du jardin (A.B.R. : E 1609).

Une comparaison de l'architecture du bâtiment conservé avec d'autres réalisations de Christian-Ludwig Hermann confirme l'identité de style, et permet d'attribuer formellement le château de Brumath à cet architecte hessois. Christian Ludwig Hermann, né en 1688 à Berlin, a été directeur des constructions de la Cour de Hanau-Lichtenberg puis de Hesse-Darmstadt durant 38 ans, jusqu'à sa mort le 9 mai 1751 à Hanau.

Les œuvres de Hermann conservées en Hesse comportent des édifices civils, tels le **château de Langenselbold**, quelque peu postérieur à Brumath, mais qui comporte des analogies frappantes avec la réalisation brumathoise, poussant encore plus loin le caractère sobre et épuré des extérieurs. Les intérieurs conservés, d'un style rococo beaucoup plus exubérant, donnent des éléments permettant de se faire une idée de ce que pouvait être l'intérieur du château de Brumath avant sa transformation en édifice religieux en 1804. Mais Hermann a surtout laissé en Hesse de nombreux édifices religieux destinés au culte protestant, en particulier aux minorités luthériennes, nommées *Reinhardskirchen*, du nom du Comte Reinhard de Hanau-Lichtenberg. Elle montrent une disposition souvent originale d'adaptation des lignes baroques aux spécificités liturgiques protestantes. La plupart des œuvres de Hermann en Hesse sont protégées à juste titre au titre des monuments historiques.

Un plan de l'avant-projet pour Brumath est conservé aux A.B.R. sous la cote E 1359 ; il date sans doute des années 1715-20, n'est pas signé, mais montre déjà les grandes lignes du projet définitif. Un corps de bâtiment central est entouré de deux pavillons en équerre à l'Ouest et à l'Est. Sur l'avant-projet, ces deux pavillons sont accolés au corps central. Or cette disposition présentait l'inconvénient d'empêcher toute circulation entre la cour d'honneur au Sud, et les jardins au Nord. La réalisation définitive, visible sur le plan de 1795, sépare donc le corps central des pavillons latéraux par **deux passages à triple arcade en plein cintre**, surmontés de deux passages en terrasse reliant les trois corps de bâtiment au niveau du premier étage.

La vente des bâtiments au titre des biens nationaux en 1795 aboutit à la destruction des pavillons latéraux et des deux terrasses de jonction avec le corps central.

Ce dernier est acquis par la paroisse protestante et l'aménagement, respectueux de l'élévation des façades de Hermann, est confié à l'architecte strasbourgeois **Jean-Jacques Schuler** (1775-1859), gendre de l'architecte **Pierre Valentin Boudhors**, architecte du Palais Impérial, auteur du château de Bonnefontaine à Altwiller près de Sarre-Union, inscrit à l'IS des M.H. en 1991 et dont on déplore l'état actuel. A Schuler, s'associe l'architecte du Directoire de la Confession d'Augsbourg, **Jean-Chrétien Arnold**, né en 1766. Un clocher à bulbe surmonte le bâtiment de Hermann.

L'intérieur réaménagé présente un espace très homogène de style classique avec des colonnades sur deux niveaux de style dorique, supportant les tribunes. L'ensemble a conservé son mobilier avec des ornements Empire dorés à la feuille (chaire, autel, orgue).

La destruction des pavillons latéraux a été compensée par les architectes du début du 19<sup>e</sup> siècle, par une approche globale du site de la Cour du Château. **De part et d'autre du portail d'honneur de la cour, ils ont édifié deux pavillons en équerre, présentant sur leur façade le motif de la triple arcade en plein cintre** qui existait sur les éléments disparus du château de Hermann. Indéniablement on a perçu à l'époque la valeur architecturale de la réalisation de Hermann, et on a voulu en pérenniser l'harmonie. Cette volonté s'est encore faite sentir en 1844 lors de la construction de l'Hôtel de Ville, avec sa façade au fronton classique, reposant là aussi sur trois arcades en plein cintre. Malgré un léger décalage d'axe, **quel que soit l'endroit d'où l'on observe aujourd'hui cet ensemble architectural, depuis le parvis du château vers l'Hôtel de Ville, ou inversement, il s'en dégage une homogénéité certaine.**

La construction du bâtiment de l'école sous le Second Empire a su se faire discrète sur la flanc Ouest de la Cour. Il en a été de même pour la construction du préau (détruit il y a quelques années) par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf dans les années 1950, reprenant les lignes du 18<sup>e</sup> siècle.

Les dépendances du château construites en 1720-26 le long du côté Nord de l'actuelle rue Jacques Kablé, restent aussi en grande partie conservées, malgré leur division en propriétés séparées.

**Le projet retenu par la Municipalité de bâtir au milieu de la Cour du Château un vaste programme de bâtiments montre dans son résultat une aberration** ; l'harmonie architecturale du lieu est complètement bouleversée. Deux blocs carrés de béton gris viennent rompre la perspective qui unit la façade de Christian-Ludwig Hermann avec les constructions du début du 19<sup>e</sup> siècle à l'entrée de la Cour.

A l'évidence, le lieu est trop étroit pour permettre de loger, sans défigurer le site, à la fois une médiathèque, des locaux pour les associations, un café, une halte-garderie...

**Ces équipements, forts utiles pour une ville de la taille de Brumath au demeurant, doivent-ils justifier le massacre d'un lieu et d'un site à l'architecture remarquable et tout à fait unique en Alsace ?**

Il est urgent de prendre les mesures de protection qui s'imposent. **A l'instar des réalisations allemandes de Christian-Ludwig Hermann le château de Brumath mérite une mesure de protection au titre des Monuments Historiques.** Les ajouts et transformations de l'intérieur, comme de la cour méritent d'être incluses dans cette mesure de protection, car il n'en existe pas d'équivalent dans toute l'Alsace.

J'espère, avec de nombreux brumathois attachés à ce lieu et à sa valeur esthétique et architecturale, que cette argumentation trouvera un écho favorable auprès des instances chargées de la protection du patrimoine architectural, et qu'il est encore temps de demander la suspension du projet de construction en cours et son remodelage complet dans le respect du patrimoine existant.

Strasbourg, le 12 août 2010  
Dr Daniel ZIMMER  
13, rue du Général de Castelnau  
67000 STRASBOURG

## **ANNEXES :**

- façade du château de Brumath par Christian-Ludwig Hermann
- façade du château de Langeselbold en Hesse, du même
- église luthérienne de Steinau (Hesse) 1724-31
- plan du château de 1795, montrant la disposition d'origine
- dessin de 1817 montrant le corps central après la transformation en lieu de culte
- croquis d'ensemble préalable au projet de médiathèque, bâtiments associatifs et café
- aspect du projet futur vu depuis le parvis de l'Hôtel de Ville.



Un aspect de la façade de Hermann du château de Brumath depuis la cour sans le clocher de 1804.



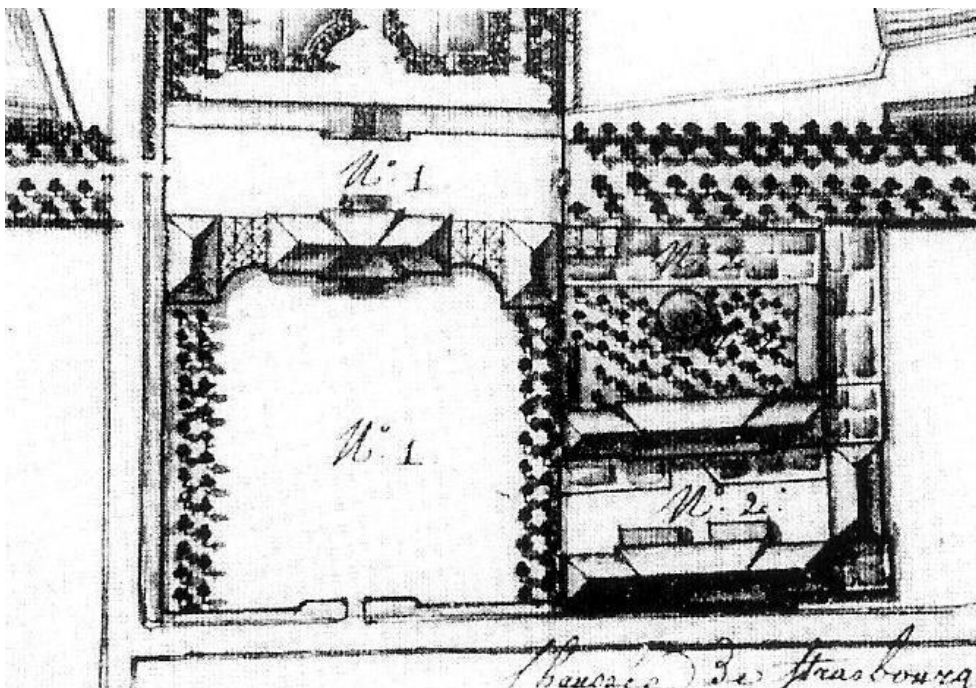
Vue d'ensemble du site de la Cour du Château de Brumath.



Le château de Langenselbold en Hesse, de Christian Ludwig Hermann.



L'église de Steinau an der Strasse (Hesse), oeuvre de Christian Ludwig Hermann (1724-31).

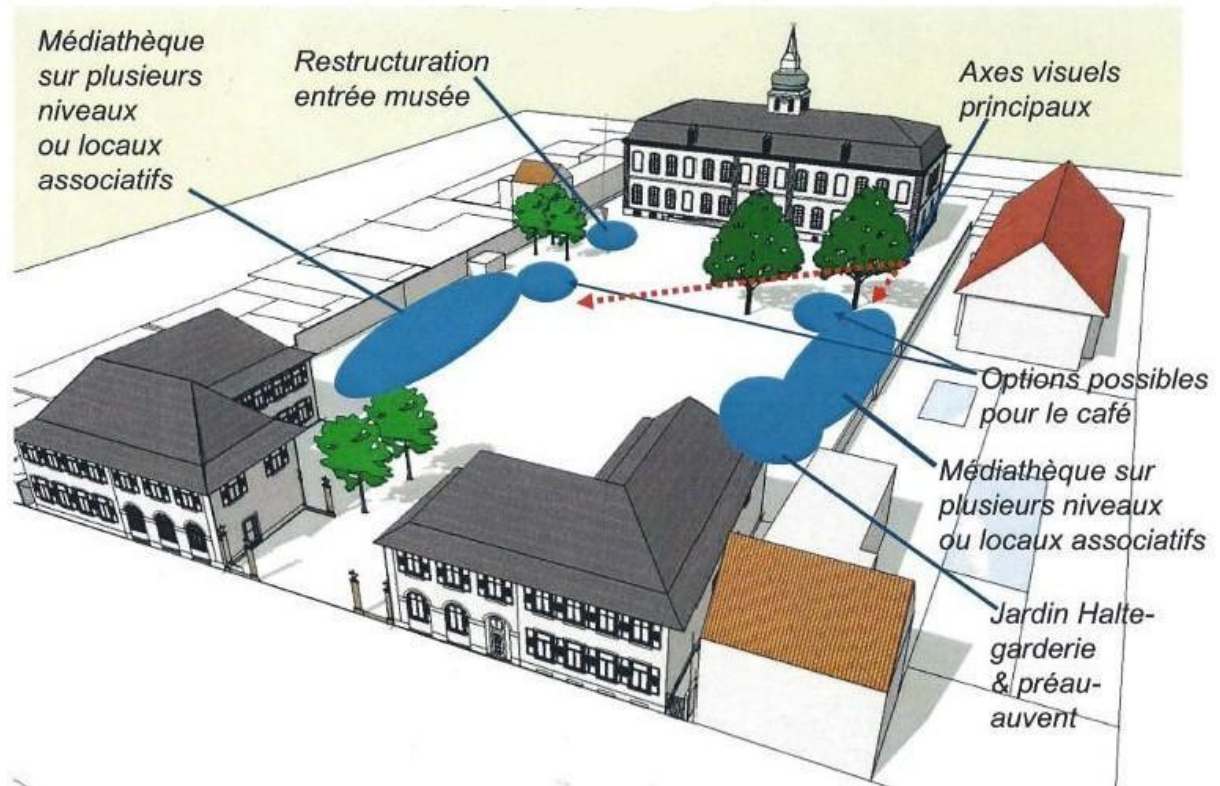


Plan de l'état originel de la Cour du Château de Brumath, avec les pavillons latéraux, en 1795 (ABR Q 830).



La cour du château de Brumath vers 1818 (dessin de Jean Nicolas) après transformation en lieu de culte.

## *Eléments du programme*



Le cahier de charges du futur projet : l'harmonie des bâtiments existants est nettement perceptible, les futures constructions devaient laisser la perspective de la façade dégagée.



Le projet retenu : les deux cubes coupant la perspective ont un effet radical sur l'harmonie de l'ensemble.... On remarque par ailleurs que la réalité sera pire que la simulation, car l'écartement des deux bâtiments symétriques est inférieur à celui représenté. En réalité la façade de Christian-Ludwig Hermann sera quasiment totalement occultée !



Les deux blocs de bétons viendront au ras de l'allée centrale, dans l'alignement des carrés blancs dessinés dans le pavage au premier plan. A partir de cette photo, il est facile de se faire une idée de ce que sera la triste réalité de ce projet absurde !